

Paris, le

20 JUIN 2017

3, avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Standard : 01 40 27 30 00
Télécopie : 01 40 27 55 77
secretariat.dg@sap.aphp.fr

Monsieur Renaud CATELAND
Directeur d'Hôpital
Adjoint à la Directrice de l'AGEPS
Chargé du portage administratif et financier
de la mission de préfiguration de la nouvelle
Ecole de Chirurgie et de techniques
interventionnelles confiées au Professeur
Philippe HARDY

LE PRESIDENT DE LA CME

LE DIRECTEUR GENERAL

Monsieur,

A la suite du rapport de prospective sur l'école de chirurgie du groupe animé par le Pr Zinzindohoué, présenté et débattu en directoire de l'AP-HP le 18 octobre 2016, il a été décidé d'engager le projet d'une nouvelle école de chirurgie, qui sera re-localisée dans le bâtiment Leriche sur le site de l'ancien hôpital Broussais. Il a également été décidé que le même site regrouperait avec l'école de chirurgie, l'école des IADE et des IBODE, pour en faire une véritable plateforme de formation initiale et continue pour les professionnels des blocs opératoires.

Ceci marque l'attachement de la gouvernance de l'AP-HP à la chirurgie en son sein et à ce que les professionnels disposent d'un outil correspondant aux ambitions de l'institution pour l'enseignement, pour la recherche et pour l'innovation.

Afin de préciser et mettre en œuvre les perspectives ainsi tracées par ces deux rapports, une mission de préfiguration a été confiée au Pr Philippe HARDY.

Nous vous remercions d'avoir accepté d'assurer, en lien avec ce dernier, le portage administratif et financier de cette mission, qui s'attachera à explorer les 4 champs suivants :

1°) Préciser le projet d'enseignement et de recherche en associant universités, établissements d'enseignement supérieur et le cas échéant EPST : public cible, supports pédagogiques.....

2°) Définir un modèle économique équilibré permettant de garantir la pérennité de la nouvelle structure, en explorant les possibilités de contribution financière des différents acteurs intéressés aux prestations délivrées (établissement d'enseignement supérieur, praticiens ou organismes bénéficiant des enseignements ou des travaux de recherche, partenaires industriels, contrats de recherche, collectivités territoriales) sur le fonctionnement comme sur l'investissement.

A cet effet, seront notamment organisées :

- des rencontres avec les universités pour identifier les modalités de leur contribution financière au titre de la réforme de l'internat ;
- des rencontres avec le département DPC pour simuler les financements au titre d'organisme agréé et préciser les modalités d'agrément ;
- des rencontres avec les collectivités territoriales, et à titre principal le Conseil Régional ;
- une prospection des partenariats industriels (fournisseurs/équipements), à partir des partenaires actuels, et de la liste des fournisseurs AP-HP ainsi qu'une analyse des modes de participation (mise à disposition de matériel, partenariat industriel, mécénat, subventions....) ;
- une prospection des partenariats industriels et recherche, et échanges avec le DRCI/OTTPPI pour la prospection de ces partenaires potentiels.

Sur l'ensemble de ces sujets, un benchmark sera conduit pour identifier les modes de financements de ce type d'école dans les autres CHU, ainsi que dans les autres hôpitaux européens.

Seront donc réalisés dans le cadre de la mission :

- une politique tarifaire selon les diverses activités et prestations proposées à partir de la comptabilité analytique et des tarifs actuels de l'école de chirurgie ;
- un bilan de l'ensemble des pistes de financement ;
- un plan de financement pour l'investissement et le fonctionnement ;
- un ou des supports de communication, présentant le projet (nature et ambition du projet) à destination de ces divers partenaires potentiels.

3°) Affiner le projet immobilier sous forme de pré-programmation, incluant un pré-chiffrage en investissement et en exploitation. Une fourchette très large de surfaces est envisagée dans le rapport : il vous appartiendra de préciser au sein de cette fourchette, les besoins effectifs découlant du projet d'enseignement et de recherche et du modèle économique proposés. Vous tiendrez compte également des possibilités de mutualisation avec les unités d'enseignement déjà installées ou positionnées au sein du bâtiment Leriche (centre de formation, NRBC, école IBODE-IADE)

4°) Proposer une gouvernance adaptée à l'ambition du projet, notamment en termes de rayonnement et d'association des différents partenaires intéressés au projet.

Dans un premier temps, seront étudiées les modalités d'association des différents acteurs de l'école en fonction de leur contribution : utilisateurs du projet pédagogique (universités, DPC...), partenaires du projet de recherche, financeurs et

partenaires industriels. Les représentants actuels de l'école et les personnels seront également étroitement associés aux réflexions.

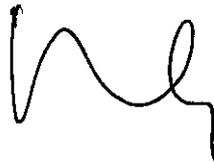
En découleront les propositions de scénarios : structure interne AP, structure coopérative (selon quel mode : convention, GCS, fondation....) ainsi que l'étude de leurs avantages et inconvénients.

Le benchmark évoqué plus haut permettra également d'éclairer les choix en matière de gouvernance.

Conformément aux échanges menés entre la Secrétaire générale et la Directrice de l'AGEPS, vous exercerez ce portage administratif et financier auprès du Pr Philippe HARDY en parallèle de vos fonctions d'Adjoint à la Directrice de l'AGEPS à compter du **1^{er} mai 2017** et pour la durée de la mission, soit **6 mois**, sur une quotité de travail équivalente à 3 demi-journées hebdomadaires.

Une réunion de lancement sous l'égide du DG et du PCME devra permettre de valider les conclusions du rapport Zinzindouhé (périmètre d'activité, types de supports, partenariat), et de valider la composition du comité de pilotage de la mission qui se réunira au minimum tous les 6 semaines. Un reporting régulier sera assuré sous forme de note d'étapes à destinations du DG/PCME et servira de base aux présentations en Directoire.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Martin HIRSCH
Directeur général de l'AP-HP



Noël GARABEDIAN
Président de la CME de l'AP-HP

